

Philippe MATHIEU
Vice-Président TIC
☎ 03.20.43.42.90
✉ philippe.mathieu@univ-lille1.fr

Compte-rendu commission des T.I.C du 12/10/2012

PRÉSENTS :

- Institutionnels : P. Rollet, P. Serniclay, P. Mathieu
- Elus : V. Cocquempot, Y.Pennec, I.Brodin, C.Tastet, M. Ribaucour, N.Devesa, K.Rheda, M.-L. Vandentorren, M.Sion, B. Ali Gambiga
- Invité : D. Lamballais

Ordre du jour :

- Schéma directeur du SI
- Budget 2012-2013
- Questions diverses

Présentation du Schéma Directeur Numérique

Le Vice-résident en charge des Technologies de l'Information et de la Communication, Philippe Mathieu, présente la démarche qui a conduit à l'élaboration d'un Schéma Directeur Numérique. Il rappelle que c'est une première pour notre établissement et que son existence est maintenant requise par les instances d'évaluation. Il précise que ce schéma directeur se cale sur la fin du contrat quadriennal, et porte donc uniquement sur l'année en cours et la suivante (donc 2012 et 2013). Il rappelle que le contrat quadriennal contient 7 objectifs principaux (niveau stratégique) et précise que le schéma directeur est structuré en différents programmes ventilés sur ces objectifs (niveau opérationnel). Il donne ensuite la parole au DSI, Didier Lamballais, pour une présentation plus détaillée de ces programmes.

- E-Pédagogie
- Calcul intensif
- Outils pour la collaboration et la communication
- Outils pour la gestion et le pilotage
- Assistance - support - gestion de parc
- Infrastructures
- Gouvernance, formation et sécurité informatique

Pour chacun de ces programmes plusieurs opérations sont détaillées. Tout ceci montre que les services TIC sont bien occupés.

Les conseillers demandent une modification de la composition de la nouvelle commission des utilisateurs. La proposition initiale était que le VP TIC nomme 5 représentants des laboratoires, pour limiter la taille de la commission. Après discussion, il est convenu que tous les directeurs de laboratoire seront sollicités pour nommer un représentant de leur entité dans la commission.

Plusieurs autres points font l'objet de remarques ou de questions qui suscitent des échanges entre les participants : nouvelle version de Moodle, extension de la grappe de calcul et mutualisation des moyens entre laboratoires, logiciel de calcul des congés, la mise à disposition de portables et tablettes aux étudiants...

Budget 2013

La présentation faite par Philippe Mathieu concerne principalement la ventilation issue de la dotation d'établissement. Il rappelle que les services TIC (SEMM et CRI) sont régulièrement mandatés par les UNT (Universités numériques thématiques), l'UNR (Université Numérique Régionale) ou des composantes pour la réalisation de tâches spécifiques budgétées. Cela correspond aux fonds propres pour lesquels l'équilibre entre recettes et dépenses est toujours réalisé.

Le VP rappelle les dotations des années précédentes et montre que ce budget a baissé régulièrement ces dernières années. La dotation de cette année est de 492.800 euros, soit une diminution de 12% par rapport à la dotation prévisionnelle de 2011. La dotation effective de 2011 a été affectée par un gel de 20% des crédits.

Le VP donne notamment les grandes lignes de la ventilation budgétaire :

Moniteurs	120 000,00 €
CNL	50 000,00 €
Equipement	100 000,00 €
ENT	20 000,00 €

Total 290 000,00 €

CRI

Fonctionnement	25 800,00 €
Salaires	18 000,00 €
Infrastructures	35 000,00 €
Matériel	4 000,00 €
Bornes wifi et reseau	48 000,00 €

Total 130 800,00 €

SEMM

Extension stockage	10 000,00 €
Fonctionnement	17 000,00 €
Salaires	45 000,00 €

Total 72 000,00 €

Total

492 800,00 €

Cette ventilation montre notamment que plus de la moitié du budget repart directement vers les composantes à travers les politiques incitatives menées par le VP. Le VP indique que le budget actuel pour la politique incitative (CNL : Contenu numérique en ligne, Equipement multimédia, moniteurs) couvre grosso-modo 1/3 des demandes qu'il reçoit.

Par ailleurs le VP rappelle que les services TIC ont actuellement 3 contractuels nécessitant près de 70.000 euros.

Le reste du budget, soit 130.000 euros est ventilé selon les besoins en fonctionnement et équipement entre les 2 grands pôles du SEMM et les 6 équipes du CRI, ce qui nécessitera de trouver des ressources complémentaires pour développer de nouvelles offres mutualisées ou acheter des solutions clés en mains.

Q : A combien sont financés les moniteurs et à combien d'heures cela correspond-il ?

R : charges comprises, 14,06 €/heure ce qui fait 8534 heures rétribuées.

Questions diverses

Aucune question.